
DOMINIQUE BREILLAT
CÉLINE LAGEOT*

REPÈRES ÉTRANGERS

(1^{er} JANVIER – 31 MARS 2025)

Pierre Astié, qui a eu l'idée de cette chronique il y a bientôt quarante ans et en a été l'un des plus fidèles contributeurs, nous a fait part de son souhait de se retirer. Nous le saluons très chaleureusement et tenons à lui exprimer ici toute notre reconnaissance.

139

ALLEMAGNE

23 février 2025. **Élections fédérales.** La CDU/CSU arrive en tête lors des élections anticipées avec 28,5 % et 208 des 630 sièges, mais loin de la majorité absolue. En tête dans les cinq *Länder* de l'ex-RDA, l'AfD, avec 20,8 % et 152 élus, double presque son score de 2021, tandis que les sociaux-démocrates subissent une déroute, tombant à 16,4 % et 120 élus, soit leur plus mauvais résultat depuis 1949, et les libéraux-démocrates une débâcle, avec 4,3 % et aucun élu. L'Alliance Sahra Wagenknecht, dissidente de Die Linke, échoue également sous le seuil des 5 %. Les Verts reculent, n'obtenant que 11,6 % et 85 élus, alors que Die Linke se ressaisit en fin de campagne, avec 8,8 % et 64 députés.

Le nombre des députés au Bundestag a été réduit de 736 à 630.

Jamais, depuis la réunification, le taux de participation à une élection législative fédérale n'avait été aussi élevé. 82,5 % des électeurs inscrits ont voté. Ils n'étaient que 76,6 % en 2021.

Friedrich Merz, 69 ans, chef de file de la CDU/CSU lors du scrutin, est plus francophile qu'Olaf Scholz et moins atlantiste, souhaitant notamment que l'Europe dispose de ses propres capacités de défense. Plaidant pour un leadership allemand en Europe avec Paris et Varsovie, il représente une ligne plus conservatrice qu'Angela Merkel.

Avant même d'être en fonction, Friedrich Merz se comporte déjà en chancelier. Il veut former une grande coalition avec le SPD.

* Centre d'études et de coopération juridique interdisciplinaire-Université de Poitiers (CECOJI-UP) – EA 7353.

Élections fédérales en Allemagne

Inscrits	60 510 631		
Votants	49 928 653	(82,51 %)	
Blancs et nuls	279 141		
Suffrages exprimés	49 649 512		
<i>Partis</i>	<i>voix</i>	<i>%</i>	<i>sièges</i>
Union chrétienne-démocrate (CDU)	11 196 374	22,55	164 (+ 12)
Union chrétienne-sociale (CSU)	2 964 028	5,97	44 (– 1)
Alternative pour l'Allemagne (AfD)	10 328 780	20,80	152 (+ 69)
Parti social-démocrate (SPD)	8 149 124	16,41	120 (– 86)
Alliance 90/Verts	5 762 380	11,61	85 (– 33)
Die Linke	4 356 532	8,77	64 (+ 25)
Alliance Sahra Wagenknecht (BSW)	2 472 947	4,98	0
Parti libéral-démocrate (FDP)	2 148 757	4,33	0 (– 92)
<i>Autres partis</i>	2 270 590	4,3	0

140

La République fédérale a déjà connu quatre grandes coalitions (1966–1969, 2005–2009, 2013–2017 et 2017–2021). Trois d'entre elles ont gouverné sous l'autorité d'Angela Merkel.

13 et 18 mars 2025. **Politique budgétaire. Révision constitutionnelle.** Les députés sont réunis en session extraordinaire, le 13 mars, pour débattre de la levée du frein constitutionnel à l'endettement, qui interdit d'emprunter plus de 0,35 % du PIB chaque année, en vue d'augmenter le budget de la défense. Pour parvenir à ses fins, Friedrich Merz veut s'appuyer sur le Bundestag sortant car, dans celui qui entrera en fonction le 25 mars, non seulement la CDU et le SPD ne disposeront plus de la majorité des deux tiers, mais l'AfD et Die Linke pourront constituer une minorité de blocage. Le projet débattu exclut du calcul du déficit public toutes les dépenses de défense supérieures à 1 % du PIB. Un accord a lieu avec les Verts le 14 mars, Friedrich Merz promettant la neutralité climatique en 2045. Les deux tiers des voix sont obtenues au Bundestag le 18 mars (513 sur 720).

CANADA

6 janvier 2025. **Premier ministre.** Justin Trudeau, 53 ans, Parti libéral, enseignant, en fonction depuis le 4 novembre 2015, devenu très impopulaire, annonce sa démission, son parti étant au plus bas dans les sondages. L'usure du pouvoir et des divergences sur la réponse aux menaces de Donald Trump l'ont conduit à cette décision. Les élections législatives anticipées auront lieu le 28 avril.

ÉTATS-UNIS

3 janvier 2025. **Chambre des représentants.** Le président sortant de la Chambre des représentants depuis le 26 octobre 2023, Mike Johnson, 53 ans, avocat, Parti républicain, est réélu speaker au premier tour, avec le soutien de Donald Trump, président élu.

6 janvier 2025. **Élection présidentielle.** Quatre ans après l'attaque du Capitole, lors d'une séance présidée par la vice-présidente, Kamala Harris, les représentants des États confirment que leur liste

de grands électeurs « semblait être régulière dans la forme et authentique », le décompte donnant la victoire à Donald Trump par 312 voix contre 226 à Kamala Harris.

10 janvier 2025. **Président élu.** Donald Trump, condamné au pénal à New York le 30 mai 2024 pour des paiements cachés à Stephanie Clifford, dite Stormy Daniels, 46 ans, actrice et réalisatrice de films pornographiques, est dispensé de peine, dix jours avant son investiture.

14 janvier-3 mars 2025. **Administration.** Un décret présidentiel désigne officiellement Elon Musk à la tête d'un département de l'efficacité gouvernementale. L'homme d'affaires multimilliardaire, principal donateur personnel de la campagne de Donald Trump, est jugé leader *de facto* du « DOGE » par un juge fédéral.

Après confirmation par le Sénat, Pete Hegseth, 44 ans, militaire puis animateur sur Fox News, républicain, devient officiellement secrétaire à la Défense, une nomination particulièrement controversée rendue possible par la voix décisive du vice-président Vance ; Marco Rubio, 53 ans, sénateur de Floride, est secrétaire d'État ; Scott Bessent, 62 ans, fondateur du Key Square Group, secrétaire au Trésor, premier ministre ouvertement homosexuel d'une administration américaine ; John Ratcliffe, 59 ans, ancien directeur du renseignement national sous le premier mandat de Donald Trump, directeur de la CIA ; Kashyap (Kash) Pramod Patel, 45 ans, avocat et fonctionnaire, directeur du FBI ; Tulsi Gabbard, 43 ans, gérante de société de production, ex-démocrate, républicaine, directrice nationale du renseignement ; Chris Wright, 60 ans, président de Liberty Energy, climatocseptique, secrétaire à l'Énergie ; Robert F. Kennedy

Jr., 71 ans, avocat, secrétaire à la Santé et aux Services humains ; Linda McMahon, 76 ans, femme d'affaires milliardaire, secrétaire à l'Éducation ; Pamela (Pam) Bondi, 59 ans, officier juridique en chef de l'America First Policy Institute, ex-démocrate, *Attorney General*.

20 janvier 2025. **Grâce présidentielle.** Dans les dernières heures de son mandat, Joe Biden accorde une grâce préventive à des responsables politiques susceptibles d'être visés par les poursuites promises par Donald Trump. Le président sortant fait de même pour cinq membres de sa famille. En décembre, il avait déjà gracié son fils Hunter, 55 ans, ancien de la marine.

20 janvier 2025. **Investiture présidentielle.** En raison du froid, la prestation de serment de Donald Trump, 47^e président des États-Unis, a lieu dans la rotonde du Capitole. Giorgia Meloni, Viktor Orbán et le président argentin, Javier Milei, ainsi que Nigel Farage et un dirigeant de l'AfD, sont présents.

Dès le premier jour de son mandat, Donald Trump multiplie les initiatives. Plus de deux cents décrets et mémorandums sont signés. Il déclare l'état d'urgence à la frontière mexicaine, annonce le retrait des États-Unis de l'accord de Paris sur le climat et de l'Organisation mondiale de la santé, la fin du droit du sol, le pardon des émeutiers du Capitole.

En décrétant le blocage et l'audit soudain des dépenses fédérales, le nouveau président outrepassa à dessein les limites de son pouvoir.

13 février-20 mars 2025. **Fonction publique.** Donald Trump cherche à évincer le plus grand nombre possible de fonctionnaires, suscitant la peur au sein de l'État fédéral.

Le 13 février, à la demande du DOGE, l'Agence nationale pour la sécurité nucléaire congédie brutalement des centaines d'employés. Réalisant son erreur, elle tente de les recontacter pour les faire revenir... mais peine à les retrouver.

Le 22 février, Elon Musk donne quarante-huit heures aux fonctionnaires fédéraux pour rendre compte de leurs activités récentes.

Le 11 mars, le ministère fédéral de l'Éducation fait savoir qu'il va se séparer de la moitié de ses 4 133 employés. 1 315 personnes sont invitées à travailler de chez elles jusqu'au 21 mars, date où commence leur « congé administratif », qui ne sera plus payé à partir du 9 juin.

Le 20 mars, Donald Trump signe un décret pour saborder ce ministère qu'il ne peut tout simplement supprimer, une majorité de soixante voix au Sénat étant nécessaire.

1^{er} mars 2025. **Langue officielle.** Donald Trump signe un décret qui fait de l'anglais la langue officielle des États-Unis.

Ce décret révoque un texte, signé en 2000 par le président Clinton, visant à faciliter l'accès des anglophones imparfaits aux services publics. Les agences fédérales n'auront plus l'obligation de fournir des services dans d'autres langues même si elles restent autorisées à le faire.

8 mars 2025. **Peine de mort.** Condamné à mort en 2002 pour avoir tué à coups de batte de base-ball les parents de son ex-petite amie, Brad Simon, 67 ans, est exécuté par un peloton d'exécution en Caroline du Sud.

18 et 19 mars 2025. **Justice.** L'administration défie le pouvoir judiciaire. Bien que le juge James Boasberg ait ordonné une suspension de toute expulsion durant quatorze jours, plus de deux cents membres

d'un gang vénézuélien sont expulsés vers le Salvador, pour être incarcérés dans une prison de haute sécurité s'appuyant sur une législation de temps de guerre. Donald Trump publie un message sur les réseaux sociaux, le 18 mars : « Ce juge, comme beaucoup des juges corrompus devant lesquels je suis forcé de comparaître, devrait être destitué », ajoutant un peu plus tard : « Si un président n'a plus le droit d'expulser des assassins et autres criminels parce qu'un juge gauchiste et cinglé veut jouer au président, alors notre pays a de gros problèmes et va droit à l'échec ! » Le *Chief Justice* John Roberts sort de sa réserve le 19 mars pour rappeler que, « depuis plus de deux siècles, il est établi que la destitution n'est pas une réponse appropriée à un désaccord à propos d'une décision de justice. La procédure ordinaire d'appel existe à cette fin ».

ISRAËL

23 et 27 mars 2025. **État de droit. Justice.** Une proposition visant à destituer pour « insubordination » la procureure générale, Gali Baharav-Miara, en fonction depuis le 7 février 2022, émanant du ministre de la Justice, Yariv Levin, est examinée le 23 mars par le cabinet. La procureure générale bénéficie du soutien de l'ensemble des anciens procureurs généraux d'Israël et de l'ancien président de la Cour suprême Aharon Barak, qui considèrent cette destitution comme une « atteinte à l'État de droit ».

Le 27 mars, la Knesset adopte une loi controversée sur la nomination des juges, qui entrera en vigueur sous la prochaine législature. Actuellement, tous les juges, dont ceux de la Cour suprême, sont désignés par un comité de sélection composé de neuf membres, à savoir trois juges dont le président, deux membres du barreau, le ministre de la Justice – qui

préside le comité –, un autre ministre choisi par le cabinet (à ce jour, la ministre des Implantations et des Missions nationales), un membre de la majorité de la Knesset et un de l'opposition. Les juges des cours de première instance sont choisis à la majorité simple et ceux de la Cour suprême à la majorité qualifiée de sept voix. Avec la nouvelle loi, s'il y a toujours neuf membres, les deux membres du barreau seront désignés l'un par la coalition au pouvoir, l'autre par l'opposition, et la nomination des juges à la Cour suprême se fera à la majorité simple ; en cas de blocage, le dernier mot reviendra aux représentants du corps politique.

PALESTINE

Janvier-mars 2025. **Israël. Hamas.** Le 15 janvier, sous la pression des États-Unis, à travers Donald Trump et Joe Biden, du Qatar et de l'Égypte, un accord est conclu entre le gouvernement israélien et le Hamas pour un cessez-le-feu dans la bande de Gaza et la libération d'otages. La trêve entre en vigueur le 19 janvier, pour une première phase de six semaines.

Le 4 février, recevant Benyamin Netanyahou, Donald Trump propose un plan pour Gaza, consistant à vider l'enclave de sa population et à la placer sous contrôle américain. L'Égypte et la Jordanie y sont hostiles.

Alors que la deuxième phase, visant à la libération de tous les otages en échange de la fin de la guerre, devait démarrer le 1^{er} mars, Benyamin Netanyahou demande que la première phase soit prolongée de six semaines. C'est un échec et les frappes reprendront le 18 mars.

Le 4 mars, réunie au Caire, la Ligue arabe tente de s'opposer au plan de Donald Trump, en proposant l'administration du territoire sans le Hamas mais avec l'Autorité palestinienne. Ce

plan alternatif suscite une vive opposition d'Israël.

On apprend, le 5 mars, que des négociations secrètes ont eu lieu à Doha entre les États-Unis, représentés par Adam Bohler, envoyé spécial pour les otages retenus à Gaza, et le Hamas. C'est une première. Israël fait part de sa désapprobation.

Le 30 mars, Benyamin Netanyahou appelle le Hamas à déposer les armes, assurant que ses dirigeants pourraient alors quitter Gaza.

ROUMANIE

6 mars 2025. **Élection présidentielle. CEDH.** La Cour européenne des droits de l'homme rejette à l'unanimité le recours de Călin Georgescu, candidat pro-russe parvenu en tête au premier tour de l'élection présidentielle, le 24 novembre 2024, qui contestait son annulation par la Cour constitutionnelle. Elle juge irrecevable ce recours car « rien n'indiquait que les pouvoirs du président de la Roumanie fussent de nature à en faire un élément du "corps législatif" de l'État défendeur, au sens de l'article 3 du protocole n° 1 à la Convention, pour lequel le droit à des élections libres est garanti ».

10 février 2025. **Président.** Menacé de destitution, le président Klaus Ioahannis, 65 ans, en fonction depuis le 21 décembre 2014, annonce sa démission en raison du mécontentement d'une partie des électeurs après l'annulation de l'élection présidentielle.

SYRIE

13 mars 2025. **Constitution.** Le président de transition, Ahmed al-Charaa, signe une déclaration constitutionnelle qui sera appliquée pendant une période de cinq ans. Elle établit une séparation stricte des

pouvoirs, garantit la liberté d'expression et les droits « politiques et économiques » des femmes, ainsi qu'un « large éventail de droits et libertés, notamment la liberté d'opinion, d'expression, de la presse ». La déclaration concentre cependant les pouvoirs entre les mains du président al-Charaa.

TURQUIE

144 18 et 19 mars 2025. **Opposition. Répression.** Favori face à Recep Tayyip Erdoğan pour l'élection présidentielle de 2028, le maire d'Istanbul, en fonction du 17 avril au 6 mai 2019 et depuis le 27 juin 2019, Ekrem İmamoğlu, 54 ans, Parti républicain du peuple, homme d'affaires, voit son diplôme annulé par l'université d'Istanbul, ce qui le rend inéligible. Arrêté le lendemain avec une centaine d'autres personnalités, il appelle à résister. Des millions de manifestants lui apportent leur soutien. Plus de 1 400 personnes, dont 7 journalistes, sont arrêtées.

UKRAINE

Janvier-mars 2025. **Russie.** Donald Trump déclare, le 3 février, vouloir obtenir un accord assurant la « sécurité » d'accès des États-Unis aux minerais ukrainiens en échange de leur soutien militaire et financier.

Le 18 février commencent à Riyad des négociations entre la Russie et les États-Unis. Le président Zelensky, qui devait arriver le lendemain, reporte sa venue. Donald Trump accuse l'Ukraine d'être à l'origine de la guerre et traite Volodymyr Zelensky de « dictateur ».

Le 24 février, le Conseil de sécurité des Nations unies adopte une résolution à l'initiative de Washington demandant la fin du conflit dans les plus brefs délais et appelant à une paix durable. C'est

la première adoptée depuis le début de la guerre. Une résolution de l'Assemblée générale réaffirmant le soutien à l'Ukraine et à son intégrité territoriale est adoptée par 93 voix contre 18, dont les États-Unis et la Russie, et 65 abstentions, dont la Chine.

Le 28 février, Volodymyr Zelensky est reçu à la Maison-Blanche. La rencontre est marquée par des propos d'une rare violence du président Trump et du vice-président Vance. Le président Zelensky quitte Washington sans signer d'accord sur les minerais mais aussi sans obtenir de garanties.

Un sommet est convoqué en urgence par le Royaume-Uni le 2 mars, réunissant les principaux pays de l'Union européenne ainsi que l'Ukraine, le Canada et la Turquie.

Le 3 mars, Donald Trump suspend l'aide américaine à l'Ukraine. Le lendemain, le président Zelensky se dit prêt à signer « à n'importe quel moment » l'accord sur les minerais.

Pour la première fois depuis le 28 février, États-Unis et Ukraine se retrouvent, le 11 mars, à Djedda, afin de discuter d'un « cadre pour un accord de paix et un cessez-le-feu initial ». L'aide militaire américaine est rétablie.

Le 25 mars, la Maison-Blanche annonce que Russie et Ukraine s'engagent à cesser les hostilités en mer Noire. Mais Moscou conditionne ce cessez-le-feu à la levée de restrictions économiques.

Le 30 mars, Donald Trump se dit très « énervé » contre Vladimir Poutine à propos de l'Ukraine et menace d'imposer des droits de douane sur le pétrole qui sort de Russie.

UNION EUROPÉENNE

4 et 20 mars 2025. **Défense.** La Commission européenne propose, le 4 mars,

un plan pour lever 800 milliards d'euros sur quatre ans en vue de financer la défense européenne, avalisé par les Vingt-Sept lors du Conseil européen qui se tient deux jours après.

Lors du Conseil européen du 20 mars, les Vingt-Sept confirment leur intention de se réarmer en masse.

26 mars 2025. **Tribunal.** Les représentants des États membres nomment onze juges au tribunal de l'Union européenne dans le cadre du renouvellement partiel, pour un mandat de six ans à compter du 1^{er} septembre : l'Italien Francesco Bestagno, les Français Hervé Cassagnabère et Laurent Truchot, le Lituanien Saulius Lukas Kalėda, le Suédois Ulf Öberg, les Croates Tanja Pavelin et Tamara Perišin, les Tchèques David Petrlík et Petra Škvařilová-Pelzl,

les Lettons Inga Reine et Pēteris Zilgalvis.

ET AILLEURS

3 février. En Belgique, Bart De Wever devient le premier indépendantiste flamand à diriger le gouvernement fédéral.

27 février. En Autriche, la victoire de l'extrême droite aux élections législatives pousse les conservateurs de Christian Stocker à former, avec les sociaux-démocrates et les libéraux, la première coalition tripartite depuis 1949.

11 mars. Au Groenland, tandis que Donald Trump se dit prêt à utiliser la force pour s'emparer du pays et menace le Danemark d'une guerre commerciale, les partis indépendantistes l'emportent aux législatives.